

Fast closing : accélérer la production des comptes

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
distanciel : 2 demi-journées
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel : 1 050 € HT / personne
distanciel : 840 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Echo – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables administratifs et financiers, Directeur Administratif et Financier, Comptable, chefs comptables de sociétés souhaitant établir des états financiers ou reportings dans des délais courts

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du fast closing
- S'approprier une méthodologie d'arrêté « fast closing » par processus et appréhender les risques fiscaux inhérents

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

ENJEUX DU FAST CLOSE

- Enjeux et acteurs

LE DIAGNOSTIC DES PROCESSUS EXISTANTS

- Analyse de l'organisation et des processus
- Points de non-qualité et de ralentissement

MISE EN ŒUVRE DU PROJET FAST CLOSE

- Conduite de projet
- facteurs clés de succès

LE HARD CLOSE

- Objectifs

INTÉGRER LA COMPTABILITÉ AU SYSTÈME DE GESTION

- Unicité de l'information
- PGI (Progiciel de Gestion Intégré)

ACCÉLÉRER SANS INTÉGRER : QUELLES ACTIONS ?

- Exemples



Fast closing : accélérer la production des comptes

(2/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
distanciel : 2 demi-journées
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel : 1 050 € HT / personne
distanciel : 840 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Echo – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

LES ÉCRITURES D'ABONNEMENT

- Principes

QUELQUES POINTS SENSIBLES DE LA CLÔTURE DES COMPTES

- Exemples
- Application des règles comptables
- Organisation des compétences et gestion des ressources

PRISE EN COMPTE DE LA FISCALITÉ

- Exemples

LES SPÉCIFICITÉS POUR LES GROUPES

- Consolidation
- Points d'attention

PLAN D'ACTION PAR PROCESSUS

- Cadre général
- Exemples d'axes d'amélioration

METTRE EN PLACE LE CALENDRIER PROGRESSIF ET CONDUIRE LE CHANGEMENT

- Revue et construction du calendrier
- Identification des processus et des personnes clés

SUIVI ET REVUE DES ÉCARTS

- Sources de dysfonctionnement

Cas pratique « proposer un calendrier cible en 4 jours au lieu de 8 pour la facturation clients »

